Zeitschrift: Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische

Rundschau

Herausgeber: Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische

Gesellschaft

Band: 19 (1914)

Artikel: Ateliers monétaires des rois de France ; Ateliers provençaux monnaies

des rois de France

Autor: [s.n.]

Kapitel: Marseille 1492-1857; Aix 1481-1786; Tarascon 1481-1518

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-172763

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ATELIERS MONÉTAIRES DES ROIS DE FRANCE

ATELIERS PROVENÇAUX

MONNAIES DES ROIS DE FRANCE

Marseille 1492-1857 — Aix 1481-1786 — Tarascon 1481-1518.

Louis XI, dès son avènement au tròne, avait convoité la possession de la Provence. Neveu du roi René d'Anjou, qui n'avait pas d'héritier direct, le roi de France comptait sur ce bel héritage, et il fut désappointé lorsque le roi René désigna en 1474 pour son successeur Charles d'Anjou, fils de son frère, le comte du Maine. Louis XI, qui voyait avec peine passer cet héritage en d'autres mains, s'empara des duchés de Bar et d'Anjou, qu'il ne rendit que sur la promesse formelle de la réunion de la Provence à la couronne de France, après la mort de Charles d'Anjou, qui devait régner sous le nom de Charles III.

Le roi René mourut le 10 juillet 1480, et son neveu et successeur Charles III, faible et maladif, disparut à son tour le 11 décembre 1481. Louis XI arrivait donc à ses fins : il héritait de cette belle province, dont il fit occuper de suite les villes principales par ses troupes.

La Provence, qui avait eu sous ses comtes de nombreux ateliers monétaires, Forcalquier, Tarascon, Saint-Remy, Aix, Nice, Apt, qui battirent ces belles et riches séries provençales que nous connaissons, n'avait plus d'ouvertes, lors de l'annexion à la couronne, que les Monnaies d'Aix et de Tarascon. Mais peu après, Marseille, la rivale d'Aix, faisant valoir l'ancienneté de ses droits monétaires, qui dataient de l'origine de la ville, droits vingt fois séculaires et dont elle avait joui jusqu'à et y compris le règne de Charles I^{er} d'Anjou, demanda et obtint en 1492 la réouverture de son officine.

C'est l'histoire succincte de ces trois ateliers que nous allons essayer de retracer, et si leur production, si considérable et si variée autrefois, jusque vers la fin du xve siècle pour certains du moins, n'apporte pas une forte contribution à la numismatique des rois de France, l'étude de leur monnayage n'en est pas moins intéressante en raison des types battus, de leurs légendes, des circonstances dans lesquelles les émissions eurent lieu, circonstances marquées par la lutte de Marseille et d'Aix qui se disputèrent pendant près de trois siècles la possession de l'atelier de Provence.